



# De quoi sont composés les « frais de notaires » ?

## LES DÉBOURS

Représentant environ 1/10 des « frais de notaires », les débours sont les sommes que le notaire reverse pour rémunérer les différents intervenants, payer le coût de certains documents ou des frais exceptionnels.

## LA RÉMUNÉRATION DU NOTAIRE

La rémunération représente seulement 1/10 des « frais de notaires ». Elle couvre l'ensemble des charges de l'office notarial (locaux, logiciel, ... collaborateurs et notaire).

## LES TAXES

Représentant environ 8/10 des « frais de notaires », les taxes sont la majeure composante des frais de notaire. Le notaire est chargé de percevoir et reverser les taxes à l'Etat et aux collectivités locales pour le compte de son client.

Pour les donations et les successions, les proportions sont différentes et dépendent de la nature du patrimoine